

Je ne puis exprimer quel gracieux accueil Pie IX a fait au général Oudinot : tout le monde en était touché au dernier point. Le Pape veut donner au général la grand'croix de l'Ordre Pie de première classe. Vous savez que cet ordre a été créé par Pie IX au commencement de son pontificat, et que la première classe est réservée pour les personnalités les plus distinguées et pour les services les plus éminents. La croix du général sera en brillants : on y travailla. Des décorations seront données également à l'amiral, aux principaux généraux et officiers, etc.

Pie IX se montre de plus en plus rempli de confiance pour la France ; ne croyez pas un mot de tout ce qu'on pourrait vous dire dans un sens contraire. Cette confiance, il l'a toujours eue, alors même que certains faits, certaines apparences ne semblaient pas la justifier et empêchaient autour de lui beaucoup de personnes de la partager. Pie IX savait une chose que les politiques ignorent ; Pie IX savait qu'il n'y a pas de nations comme des hommes, et que lorsqu'un peuple cède à un premier mouvement pour le bien, Dieu l'en récompense en l'entraînant tout-à-fait dans cette voie bénie, fût-il pour cela nécessaire de la mener plus loin qu'il ne croit aller. A la nouvelle des attentats commis contre le Vicaire de Jésus-Christ, à la nouvelle de sa fuite de Rome, le premier mouvement de la France a été admirable ; dès lors, il fut clair pour les saints que Dieu lui accorderait encore une fois la grâce de remplir sa noble fonction de fille aînée de l'Eglise. Nous, pécheurs ! nous doutions ; nous n'apercevions dans tout ce que faisaient les gouvernants de la France que le côté fâcheux ; les avages de la politique nous voilaient l'action divine. Les saints répondaient : " Est-ce que la politique sait jamais ce qu'elle fait ? Regardez : ne voyez-vous pas que la France avance pas à pas dans la voie droite, en dépit de tous les détours et de toutes les protestations de sa politique ? Ne voyez-vous pas que c'est Dieu qui la mène ? "

Aujourd'hui, il y a encore des embarras, des entraves, et les appréhensions des sages sont grandes. Mais les saints nous disent encore : " Ayez confiance ; pourquoi douter quand la Providence a déjà fait des choses si merveilleuses ? Le 9 juillet 1849, Pie VII fut enlevé du Quirinal par un général français ; par une nuit, presque jour pour jour, un général français a fait ce que nous voyons ; il l'a fait au nom de la République française et de son président, Louis Bonaparte. C'est dans la nuit même qui vit leurs fêtes que saint Pierre et saint Paul ont confondu leurs ennemis et ouvert aux Français les portes de Rome. Sans doute il n'y a pas plus de miracle en cette occasion qu'il n'y en eut du temps d'Alarie et d'Attila. Les grimaldens avaient particulièrement dévasté l'Eglise de Saint-Pierre in-montorio, où saint Pierre a été crucifié, il était tout simple que l'apôtre fit justice. Mais le croyez-vous moins puissant dans les négociations que dans les batailles ? Repassez en esprit tout le chemin qui depuis quelques mois, et dites-moi ce que peut la diplomatie humaine contre la diplomatie divine. Je conclus donc que Pie IX a raison de compter sur la France et de ne pas prendre garde aux difficultés du moment. La France est meilleure qu'elle ne le pense elle-même, et sous la main de Dieu les difficultés du jour se changent le lendemain en facilités : " Pour lui tout est moyen, même l'obstacle. "

Tout ce que rappelle qu'il y a à Rome deux statues dont personne n'a jamais parlé ; saint Pierre tient les clefs, et au-dessous est écrit : *Hic habet vena* ; saint Paul tient l'épée nue, et au-dessous est écrit : *Hic a tributo superbis*. Voilà, en dernier résultat, l'histoire du monde.

Rome, 4 août 1849.

La commission de gouvernement est enfin arrivée ; je vous ai envoyé l'autre jour sa première proclamation. Hier, 3 août, elle a rendu deux décrets : l'un relatif aux fonctionnaires de l'ex-République, qu'on ne pouvait honnêtement laisser en place ; aux *Boas* de la susdite République, qui perdaient plus de 60 p. 100 et qui sont, aux termes du décret, réduits à 35 p. 100 seulement. De sorte qu'en réalité le gouvernement pontifical prend pour 65 fr. ce qui n'a qu'une valeur réelle de 40 fr., bien que la valeur nominale soit de 100 fr. Mais la passion ne raisonne pas ; on se veut tenir, aucun compte au Gouvernement des embarras financiers dans lesquels l'ont mis les dilapidations de la République, et, au lieu d'être reconnaissant de ce qu'il veut bien reconnaître dans la proportion de 65 p. 100 une dette qu'il n'a pas contractée et dont on ne saurait, à aucun titre, le rendre responsable, les gens qui se croient très-murmurent, et ce qui reste de la faction révolutionnaire cherche à exploiter leur mécontentement. Les meneurs avaient donc pris la résolution de faire une démonstration dans la soirée d'hier. Mais ils comptaient sans leur hôte, le général Rostolan, qui remplaça le général Oudinot, parti hier matin pour Gaète. Il prit si bien ses mesures, et l'épouvante qu'il sut inspirer aux factieux fut si grande, que jamais Rome n'eut de soirée plus tranquille. A onze heures du soir on ne rencontrait çà et là que quelques rares et pusillâmes flâneurs. Nos démagogues ont agi très-sagement, et il faut les en féliciter, car s'ils eussent bougé, tout porte à croire que le général leur aurait donné une rude leçon. Que ces lâches gredins ne se montrent-ils, entendent-on dire aux soldats français, nous en finirons une fois pour toutes !

On raconte que le général Rostolan a reçu une lettre anonyme par laquelle on le menaçait du poignard. Il prit aussitôt son grand chapeau d'union, sortit seul, à pied, et se promena ainsi longtemps pour voir si ces lâches gredins oseraient tenir parole.

Messieurs les Rédacteurs,

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui les *Mélanges Religieux* du 28 du mois dernier, où j'ai vu quelques remarques d'un Bibliophile sur les *Réflexions Préliminaires* des vrais principes Politiques. Certes, je suis toujours reconnaissant de toute critique judicieuse qui pourrait être faite contre aucun de mes écrits ; mais je pense que Bibliophile, dans ses observations, a fait plutôt preuve de mauvaise volonté, disons plus, d'injustice, que d'impartialité et de critique bien fondée.

Veillez je vous prie, Messieurs, insérer cette contre-réclamation dans les *Mélanges Religieux*.

Bibliophile trouve que l'épigraphie, " ceux à qui profite l'oppression s'opposent à la propagation des lumières et de la liberté, biens inséparables ; qui détruit les lumières détruit la liberté, " n'est pas méchante de sa nature, et exprime assez bien le but de l'ouvrage ; néanmoins il voudrait qu'on s'entendît sur la valeur des mots, et comme il ne fait plus, dans son hors-d'œuvre, aucune remarque quant à l'application de ses mots, je passerai outre.

Il aurait voulu, qu'en parlant de l'état malheureux de la généralité du monde par l'iniquité de ses gouvernements, l'euse traité de la Démagogie ; je n'avais qu'y faire. La démagogie ne constitue pas une forme de

gouvernement, comme le fait la tyrannie. Dans la Démagogie il n'y a rien de durable ; ce n'est qu'un état passager, résultant d'une révolution politique violente : aucun peuple n'a jamais vécu sous une telle forme de gouvernement, et ne pouvait y vivre ; car la démagogie, lorsqu'elle domine, a toujours pour compagnes inséparables l'anarchie, la division, la guerre civile ou la guerre étrangère, et toutes les horreurs qui en dépendent ; aussi, là où elle s'est montrée, elle a bouleversé les sociétés jusque dans leurs fondemens, et les bons citoyens sont toujours enfin parvenus à l'éteindre. En pareil cas, selon la maxime de Solon, on doit regarder comme traître à la Patrie le citoyen qui, dans les crises politiques, reste dans une inaction criminelle.

Bibliophile ne trouve rien de mieux pour arrêter et comprimer les maux inséparables aux révolutions politiques qui renversent le règne de l'arbitraire et de la tyrannie, que l'intervention des puissances despotiques ; préférable semblerait donc, selon lui, de vivre honteusement sous le règne du despotisme plutôt que de s'armer et de briser le sceptre des tyrans. La raison, l'humanité et la justice demandent également de recourir à d'autres voies qu'aux principes machavéliques de Bibliophile pour détruire le ferment dangereux qui menace de corrompre les vrais principes politiques. J'en parle dans mon ouvrage à *Révolutions Politiques*.

Après avoir parlé de l'origine des sectes qui subsistent maintenant dans le monde, hors du catholicisme, au chapitre XV, un gouvernement arbitraire est incompatible avec la vraie Religion, j'ai dit " que les tyrans les plus détestables sont ceux qui réunissent en leurs personnes la royauté et le pouvoir spirituel ou chef de l'Eglise ; " ce mot du chef de l'Eglise était, il me semble, assez significatif ; en outre, ce qui précède suffisait pour donner au lecteur intelligent l'expression de ma pensée ; néanmoins Bibliophile ignore si je parle du Grand Lama, de l'empereur de Russie, de la reine d'Angleterre ou du Pape, c'est ici de la mauvaise foi, ou une bien grande incapacité.

Mes opinions sur le pouvoir temporel du Pape réunies à son pouvoir spirituel ne sont pas inconnues de ceux qui connaissent mes écrits à ce sujet. Je ne pouvais avoir en vue que de désigner seulement les gouvernements schismatiques et hérétiques qui reconnaissent le souverain comme le premier chef spirituel, et par là même lui donne sur tous ses sujets plus de pouvoir pour exercer des actes tyranniques, surtout en ce qui concerne la conscience.

Je ne crains pas d'ajouter que le pouvoir spirituel du Pape n'est pas plus puissant à Rome qu'il ne l'est dans toute la catholicité ; tous les catholiques, dans toutes les contrées du monde, sont également assujettis à la puissance spirituelle du successeur de Saint-Pierre comme représentant de Jésus-Christ sur la terre, et le premier chef de l'Eglise ; mais que, comme, dans les Etats-Romains, le Pape est aussi souverain, la, comme tel, si son gouvernement était tyrannique, il serait alors le pire des tyrans ; car le vicaire de Jésus-Christ doit être moins tyran que tout autre souverain ; la vraie religion, dont il est le chef visible, lui apprend, plus à lui encore qu'àux autres, que nous sommes tous frères, que nous devons nous traiter avec charité ; et la charité défend l'injustice et la tyrannie.

Mes opinions sur le pouvoir spirituel du Pape et sur son pouvoir temporel ont été suffisamment exprimées dans ma correspondance signée " Un catholique, " qui a été publiée dans *l'Avenir*. Il y a quelques semaines, au sujet de la polémique existante alors entre Messire Chéniquy et MM. les collaborateurs du journal *l'Avenir*, correspondance dont la lecture peut être profitable au clergé comme aux laïcs.

Bibliophile observe que c'est, du reste, assez le caractère de nouvel auteur de ne se point trop compromettre par des précisions ; il paraît être ignorant que depuis plus de dix huit ans, j'écris en ce pays, que mes écrits et mes actes provient de mon indépendance de caractère, et que jamais une telle pensée n'a pu me venir ; néanmoins, il ajoute plus bas, " qu'il y a de bien bons principes dans mes *Réflexions Politiques*, et que le nom seul de l'auteur en fournit la garantie, on donc a-t-il pu se la garantir que lui offre mon non ? c'est une vraie contradiction. Ailleurs, il ne trouve, dit-il, qu'un seul passage en politique où je sois assez clair. Je suis fâché pour lui que les yeux de son intelligence ne soient pas plus ouverts.

Ensuite, l'auteur de la critique déplore de trouver dans les *Réflexions Politiques* des omissions et des erreurs. J'avoue qu'il aurait été possible de signaler quelques erreurs typographiques ; mais, enfin, il n'en dit rien ; voyons donc ce qu'il désigne comme des erreurs et des omissions.

D'abord, de ce que j'ai dit que " l'éducation altère et change la nature de l'homme. L'esclave, sous le joug de l'oppression, ne peut être enflammé du courage patriotique de l'homme libre, " erreur ! s'écrite Bibliophile ; car l'éducation perfectionne et n'altère ni ne change l'homme.

Comme je l'ai déjà observé, le lecteur intelligent, pénétré des vices de l'auteur d'un écrit, ne le juge pas sur une phrase tronquée ; ce qui précède et ce qui suit ce passage ne laissent aucun doute sur ma pensée, je ne parlais, et je ne pouvais parler que de l'éducation politique qu'un peuple reçoit sous un gouvernement despotique.

D'ailleurs, si une bonne éducation perfectionne notre nature, une mauvaise éducation l'altère et la déprave. Une éducation, par exemple, des professeurs du philo-sophie n'est propre qu'à former des athées ou des êtres rebelles à leur Dieu, et prévaricateurs aux lois de la morale autant qu'aux lois de la société civile et politique ; mais je ne mentionnais qu'une éducation politique, et qui oserait contester que, bonne, elle est favorable aux peuples et à leurs libertés, qu'elle enlève les vertus religieuses, civiles et patriotiques les plus sublimes ; mais que, mauvaise, on l'a vue, et toujours, produire aux nations les résultats les plus déplorables, tant religieux, civils que politiques ?

En outre, Bibliophile trouve étrange, et appelle erroné ces paroles : " La liberté de conscience doit exister dans tout gouvernement juste ; il n'appartient pas au pouvoir humain de persécuter, et d'intervenir dans une affaire qui est de Dieu à l'homme. L'homme ne doit être responsable qu'à Jésus-Christ de ses opinions religieuses ! "

Dans sa rage de critiquer aimerais-je donc mieux les lois de Henri VIII, d'Elizabeth ou de l'empereur de Russie ? En quoi mes paroles sont-elles répréhensibles ? Qui est donc le Pêtre, quel est le gouvernement humain,

à qui l'homme doit compte de sa conscience ? Parlez... Quel est le tribunal humain qui puisse réellement assujettir la conscience de l'homme par des lois usurpatrices et par le despotisme le plus monstrueux ? Qui a autorisé l'existence de ce tribunal ? Est-ce Dieu ? est-ce la moralité ? est-ce la justice ? Tous ils le repoussent.

Mais l'Eglise, dit-il ; l'Eglise n'est pas un tribunal humain ; c'est l'œuvre de Jésus-Christ, l'œuvre de Dieu lui-même.

Enfin, pour en finir, Bibliophile aurait voulu que des applications de l'histoire moderne eussent été faites à mes réflexions préliminaires, tout en reconnaissant qu'on ne pouvait point, ni tout dire, ni tout mettre dans un tel écrit ; mais alors pourquoi fait-il cette remarque ? Elle est parfaitement déplacée.

Des applications de l'histoire moderne sont faites dans mon ouvrage sur les vrais principes politiques autant qu'il est convenable qu'elles le soient ; et si le savant écrivain politique, dans sa manie de critiquer, prend, plus tard, la plume pour nous gratifier de son savoir, je lui conseille, avant de se mettre à l'œuvre, de se pénétrer un peu plus de son sujet.

C. DUMESNIL.  
Stc. Thérèse de Chambly, le 3 septembre 1849.

L'intérêt que nous portons aux Sourds-Muets, nous engage à attirer fortement l'attention des lecteurs sur la communication suivante : Les sacrifices que font des compatriotes pour opérer le plus grand bien, ne devraient jamais demeurer sans sympathie.

ECOLE DES SOURDS-MUETS.

Depuis que la Législature est, il y a 13 ans, la malheureuse inspiration de cesser d'encourager l'école des Sourds-Muets si habilement tenue par M. R. McDonald, tous les vrais amis de l'humanité déplorent le sort de ces infortunés, privés des bienfaits de l'instruction. Mais lorsque les derniers recensements sont venus annoncer au public que onze cents Sourds-Muets en Canada étaient laissés dans un impitoyable et injuste oubli par la majorité de nos législateurs, on se plaignit avec droit d'une telle apathie qui contrastait si étrangement avec le vif intérêt que portent aux Sourds-Muets tous les gouvernements de l'Europe et celui des Etats-Unis. Voulaient-ils améliorer le sort de tant d'infortunés, Mgr. de Montréal n'eût-il pas son ardeur en ardeur, sans secours pécuniaires, mais avec l'espoir d'obtenir plus tard l'aide de la législature, eut le généreux pensée d'où sortir en Novembre dernier une école de Sourds-Muets dont la direction fut confiée à M. Lagorce. — Ce Prêtre avec l'assistance de M. Reeves, S.-Muet, offre maintenant de donner l'instruction gratuite à tous les S.-Muets indigènes de la Province. Il ne sera exigé de ceux qui sont capables de payer que deux schellings et demi par mois. — Dans la vue d'encourager l'école, des familles offrent de pensionner quelques S.-Muets pour la modique somme de quatre pastres par mois par élève, y compris le blanchissage de leur linge. — Dans le cas où les parents préféreraient fournir eux-mêmes les aliments, il a été pris des arrangements avec une personne qui préparera leur nourriture et les logera pour 4 schellings par mois. — Ceux dont les parents sont pauvres ou qui seraient trop âgés pour apprendre à lire et à écrire, pourraient au moins recevoir, s'ils sont intelligents, l'instruction religieuse par le langage des signes, etc. dans l'espace de six mois. L'école est située au pied du courant, rue Dufresne, près de la traversée des Siambois de Longueuil. Elle s'ouvrira, comme il a déjà été annoncé, Vendredi le 7 Septembre.

Montréal, le 3 Septembre, 1849. (Communiqué.)  
Les autres journaux sont priés de reproduire cette communication.

DECOUVERTE IMPORTANTE DE TOURBE.

On a fait en Irlande une découverte qui deviendra bien plus importante que celle des mines d'or de la Californie en faveur de l'Amérique. C'est une découverte qui, si elle est bien constatée, ouvrirait pour le Royaume-Uni des sources de richesses qui surpasseraient celles de mille Californies. Mines de richesses, qui auront des propriétés extraordinaires en sorte que tous les frais d'exploration seront des gains nets pour le peuple, en même temps que le terrain d'où on retirera ce trésor sera enrichi par son enlèvement même.

D'après les données de Lord Ashley 100 tonnes de tourbes qui coûtent 28, et dont le travail pour l'employer peut valoir aussi 28, en tiennent :

	Valenr.
Carbone d'anthracite	2602
Silic	2310
Vinagre	600
Naphte	30
Chandelles	600
Huile camphine	600
Huile commune	800
Gaz	800
Potasse (centres)	1 13 8
	291 15 8

M. Owen, dit-il, a fait ces expériences non seulement sur 100 tonnes, mais sur plusieurs milliers de tonnes de tourbe, pendant l'espace de douze mois. Il a dépensé son capital à cela ; et il est prêt à risquer son caractère et sa fortune, pour parvenir à une issue. Lord Ashley ajoute qu'il peut dire que lorsque la tourbe a été enlevée, le terrain qui est dessous est fertile au delà de toute description, étant complètement saturé d'ammoniaque ; et non seulement tout le pays sera enrichi par le moyen de cette tourbe, mais ensuite le fond sera changé en une riche culture.

L'introduction de la navigation par la vapeur, les chemins à lisses, l'agriculture d'après la chimie, l'application du fluide électrique, inconnue il y a deux cents ans l'usage qu'on en a fait depuis vingt ans, et de tant d'autres applications des forces de la chimie, nous fait espérer qu'on retirera des avantages inestimables sur les matières que nous offre la nature.

Si tout cela est vrai, dit un journal de New-York, cette découverte sera d'un immense avantage pour les Etats-Unis. On fait déjà un grand commerce de tourbe dans le Massachusetts et en d'autres endroits de la Nouvelle-Angleterre. Nous savons aussi qu'en d'autres parties du pays on coupe et fait sécher la tourbe pour l'employer en chauffage. Toutes ces choses prendront une nouvelle valeur, si ce qu'on a dit plus haut se trouve vrai.  
Montréal Hérald.

Lorsque nous hasardâmes, un jugement sur le buste portrait de Mgr. de Montréal, exécuté par M. Bulet, jeune artiste Français, nous pensions que l'opinion publique, par ses organes, confirmerait ou redresserait ce jugement. A notre désappointement, peu de journaux français ont parlé du travail de M. Bulet. Nous sommes loin de vouloir régenter qui que ce soit ; mais, qu'il nous soit permis de dire que ce silence peut être pris pour de l'insouciance, et que l'insouciance en matière de beaux arts est une tache pour une population. Si un statuaire habile et recommandable ne réveille aucune sympathie, n'est-il pas à craindre que les artistes ne secouent la poussière de leurs pieds pour ne plus reparaitre sur nos bords ?

La rentrée des élèves du Couvent de la Longue-Pointe est fixée au 15 du courant.

Une horrible tentative d'incendiat eut lieu, avant-hier, à 2h. du matin ; le feu fut mis, aux moyen du tuyau du gaz, dans le magasin de Thomas Wilson et menaça de réduire en flammes l'Hotel-Rusco, l'Hotel-Québec et même l'Hotel du Gouvernement.

ETABLISSEMENT DES FRÈRES DES ECOLES CH. A BEAUHARNAIS.

Nous nous réjouissons sincèrement en voyant de toute part se multiplier les établissements destinés à l'éducation de la jeunesse. Les obstacles disparaissent et les sacrifices se changent en jouissance et en ambition devant l'émulation toujours croissante des hommes bienfaisants qui encouragent cette œuvre de la régénération intellectuelle et sociale.

Voilà qu'à Beauharnais une maison vient d'être bâtie à cette fin par souscriptions volontaires. Le Docteur Meilleur, si recommandable et si avantageusement connu par son dévouement, son habileté et ses principes, a puissamment encouragé cet établissement. Le curé du lieu et quelques citoyens ont contribué aussi, en raison de leurs ressources.

Les classes de ce nouvel établissement commenceront le 14 courant. Les langues française et anglaise, la grammaire, la littérature, les mathématiques et l'histoire feront partie essentielle de l'enseignement. Ceux qu'on y recevra à titre de pensionnaires, ou d'externes, seront logés seulement ; la pension sera prise dans le village.

Pour le prix s'adresser au frère directeur de l'établissement.

Nous prions les lecteurs de vouloir bien faire attention à l'annonce suivante que nous envoie Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Bytown.

COLLEGE DE BYTOWN.

Le COLLEGE DE BYTOWN s'ouvrira de nouveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE. Cette maison embrasse ce qui est généralement enseigné dans les autres collèges. Outre le latin et les autres études classiques. L'étude du français et de l'anglais soignée tout particulièrement. Les parents ont à pourvoir à la nourriture de leurs enfants qui, trois fois le jour, auront une demi-heure pour prendre leur repas dans de respectables maisons choisies ad hoc ; le reste du temps se passe au collège.

Le prix de la résidence sus-désignée ainsi que de l'école est de £4 par année payable d'avance au moins par quartier.

Bytown, 3 septembre 1849.

Une des cures les plus remarquables dont il ait jamais été question.

Valduboro, Maine, 30 juillet, 1845.  
Cher Monsieur : ayant éprouvé au si grand bien de l'usage de votre inappréciable remède, je sens qu'il est de mon devoir d'acquiescer au monde ce qu'il m'a fait. Naturellement doué d'une forte constitution, j'étais joui d'une santé parfaite jusqu'à l'automne de 1843, époque où je fus incommodé par une gêne au côté gauche, accompagnée d'une douleur considérable. Au mois de juillet, je fus atteint d'un rhume violent, qui continua jusqu'à l'automne ; alors je fus confiné à la maison pendant huit mois, et tout le temps, mon rhume fut très-sérieux. Je toussais souvent pendant deux heures ; j'expectoriais chaque jour une quantité considérable de matière désagréable, accompagnée de sang. J'ai quelquefois rempli une mesure considérable de sang. Je consultai trois médecins qui firent tout ce qu'ils purent pour moi, je devais mourir ; je ne pouvais même plus vivre que quelques temps. L'un d'eux me dit que je n'avais plus de pulmones. A ce moment critique, quand des médecins éminents avaient épuisé leur art, que mes ans désespéraient la vie, toutes mes espérances de rétablissement de ma santé, se tournèrent vers le

Baume de cerises sauvages du Dr. Wistar.  
Après en avoir pris une bouteille et demie, mes violents accès de toux s'éloignèrent ; je continuai à prendre de ce baume jusqu'au printemps de 1844, où je cessai de cracher du sang ; ma santé et mes forces s'améliorèrent au point que je pus sortir de ma maison, sans pourtant pouvoir travailler pendant un an. A présent ma santé est bonne ; je puis faire chaque jour l'ouvrage d'un homme ordinaire sur ma ferme.

Témoin : THOMAS BENNER.  
Les ordres doivent être adressés à Seth M. Fowle, Boston, Mass. Prix une piastre la bouteille, ou 6 bouteilles pour 5 piastres. A vendre à Montréal par Wm. Lyman et Cie, et par John Cartier et Cie, rue St. Paul ; aussi par Alfred Savage et S. J. Lyman au Café, Place d'Armes.

DÉCÈS.

En cette ville, hier matin, après quelques heures de maladie, Ersk-Lewis Doolittle, Ecr. âgé de 52 ans.  
A St. Jean, le 30, après quatre jours de maladie, M. Léon Langelier, marchand, âgé de 22 ans.  
A St. Rémi, le 28, Adolphe-Léopold, enfant du Dr. Dugas, âgé d'un mois et 26 jours.  
Le 31 ult., de la maladie régnante, John Ross, marchand épicière, Côte de Léry, âgé de 49 ans.

BAZAR! BAZAR!!

MARDI prochain, le 11 du courant, et les deux jours suivants, il y aura un BAZAR à la MAISON DE LA PROVIDENCE, en faveur des femmes âgées et infirmes et des orphelins de cet Asile. La salle du BAZAR, pendant les trois jours, demeurera ouverte depuis 2 heures P. M. jusqu'à 9 heures du soir. Les personnes bienveillantes de la ville sont priées de visiter ce BAZAR, et de contribuer, par leurs aumônes, à encourager cette œuvre de charité.

COLLEGE DE STE. THERESE.

La rentrée des élèves au COLLEGE DE STE. THERESE est fixée au 18 septembre prochain.  
4 septembre 1849.